

M. MacDonald (Egmont): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources au sujet du versement par l'Énergie atomique du Canada Limitée d'environ 15 millions de dollars à un agent pour avoir négocié la vente d'un réacteur Candu à la Corée du Sud. Comme 8 millions de cette somme ont été versés, selon l'Auditeur général, sans qu'on se soit convenablement documenté au préalable sur les dépenses engagées, le ministre peut-il assurer à la Chambre qu'aucun versement ne sera effectué par l'EACL à des agents en Corée, aux représentants du gouvernement de Corée ni à leurs parents?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, je m'intéresse vivement aux conclusions qu'on peut tirer de la lecture du rapport de l'Auditeur général concernant les versements dont parle le député. J'espère que le comité des comptes publics saura s'occuper de cette affaire sans délai. J'ai parlé au président de ce comité ce matin et j'ai exprimé l'espoir que le comité des comptes publics se réunisse au plus tôt et qu'il convoque l'Auditeur général ou ses représentants...

M. Fairweather: Et les représentants du ministre.

M. Gillespie: ... mes représentants et, bien sûr, ceux de l'Énergie atomique du Canada Limitée, et moi-même.

Des voix: Bravo!

M. Gillespie: Monsieur l'Orateur, je pense que la seule façon de tirer cette situation au clair, c'est de se mettre à l'œuvre au plus tôt.

M. Hnatyshyn: Et le cas de l'Argentine?

LE MONTANT TOTAL DES HONORAIRES VERSÉS AUX AGENTS—
L'AFFECTATION POSSIBLE DES AGENTS À LA RECHERCHE
D'AUTRES CONTRATS DE VENTE

M. David MacDonald (Egmont): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Je me demande si le ministre serait disposé à dire à la Chambre combien d'argent son ministère ou l'EACL a dépensé au titre des honoraires versés aux agents chargés des négociations dans le domaine des centrales nucléaires et autre matériel nucléaire vendus à l'étranger? Peut-il nous dire si des versements pouvant aller jusqu'à 15 millions de dollars, comme dans le cas de la Corée du Sud, sont choses courantes et nous indiquer si, actuellement, des agents essaient d'obtenir des contrats de vente de ce genre, avec des pays comme l'Indonésie?

● (1450)

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Comme le député peut le voir dans le rapport de l'Auditeur général, ces honoraires n'ont été versés qu'après signature du contrat.

Des voix: L'Argentine!

M. Gillespie: Oui, c'est le cas pour les contrats avec l'Argentine et la Corée. Quant au montant des honoraires que l'EACL a négocié avec des agents qui tentent peut-être en ce moment de conclure des contrats avec l'étranger, pour le compte de cet organisme, je communiquerai volontiers au député les renseignements qu'il désire.

Questions orales

L'ADMINISTRATION FÉDÉRALE

DEMANDE DE CONCILIATION DES DÉCLARATIONS FAITES PAR
L'AUDITEUR GÉNÉRAL ET PAR LES MINISTRES SUR LE
CONTRÔLE DES DÉPENSES

L'hon. Robert L. Stanfield (Halifax): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au président du Conseil du Trésor. Pourrait-il réitérer pour moi les assurances que son prédécesseur ainsi que le premier ministre nous ont données à maintes reprises, comme quoi le gouvernement exerçait un contrôle serré sur ses dépenses; compressions, réductions, contrôle des dépenses, comment pouvons-nous prendre au sérieux tous ces mots, que nous avons entendus si souvent depuis environ un an, lorsque nous lisons, dans le rapport de l'Auditeur général, que le gouvernement a pratiquement perdu tout contrôle sur les dépenses? Si le président du Conseil du Trésor ne parvient pas à dissiper ce qui apparaît comme une contradiction flagrante, comment peut-il espérer que nous ayons le moindre confiance dans les assurances qu'il nous donne aujourd'hui?

Des voix: Bravo!

L'hon. Robert K. Andras (président du Conseil du Trésor): En ce qui concerne l'élaboration du budget, l'approbation de la répartition des ressources, budgétaires et non budgétaires, entre les divers ministères, je puis certifier de façon catégorique qu'on est en train de reprendre les choses en main. Les dépenses de l'année financière 1976-1977 s'inscriront dans les limites tracées par mon prédécesseur, et en outre il va y avoir d'autres réductions par rapport au PNB. Nous allons tenir nos autres engagements à l'égard du processus budgétaire et non budgétaire. Je ne pense pas que le vérificateur général ait mis cela en doute dans ses observations. Si j'ai bien compris, ce qui l'inquiète c'est ce qui arrive après l'adoption du budget des ministères: le contrôle des décaissements, le bon rendement, etc. En ce domaine nous avons admis bien franchement que nous partageons les inquiétudes du vérificateur général, et que nous désirons apporter des améliorations. Nous sommes en train d'appliquer diverses mesures à cet égard. Je renverrai encore une fois le député au rapport de situation dont j'ai parlé. Il y verra ce que nous cherchons à faire en ce domaine. Je pense qu'il faut faire la distinction entre l'élaboration du budget et l'activité de tous les jours.

M. Stanfield: Le président du Conseil du Trésor est-il en train de me dire cet après-midi que le premier ministre et son propre prédécesseur n'ont pas laissé entendre à la Chambre à maintes reprises qu'ils pratiquaient le contrôle le plus sévère, non seulement sur l'élaboration du budget mais encore sur l'exécution des dépenses elles-mêmes? Cherche-t-il à nous faire oublier que les membres du cabinet, et le premier ministre en tête l'ont répété à l'intention de la Chambre et de tous les Canadiens à maintes reprises, ces dernières années?

M. Andras: Le député a entendu ce qu'il voulait bien entendre. Ce que j'ai dit est certainement exact. Il est absolument certain que la répartition des ressources dans le cadre de l'élaboration du budget est reprise en mains. Nous admettons, ne serait-ce qu'en adoptant les mesures que nous prenons dont je viens de parler, qu'il y a lieu d'apporter d'importantes améliorations en ce qui concerne les dépenses journalières et autres questions du genre. Cela, nous ne cherchons pas à le nier. Mais le député qui a une pratique sans doute plus longue que la mienne des affaires de l'État, serait-il pris au sérieux si,